

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	--	--

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE**

Treizième session ordinaire

Rome, 18 – 22 juillet 2011

**SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX
RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES, NOTAMMENT
*L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE
MONDE***

TABLE DES MATIÈRES

Paragraphe

I.	Introduction	1 - 4
II.	Processus préparatoire	5 - 26
III.	Prochaines étapes	27 - 32
IV.	Besoins en ressources humaines et financières	33 - 36
V.	Orientations demandées	37

Annexe

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à la FAO de préparer un rapport sur l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* (le Rapport), pour examen à sa quatorzième session ordinaire. Ce rapport sera la première évaluation des ressources génétiques forestières qui fera autorité en la matière et sera susceptible de contribuer à la gestion durable des forêts, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la pérennité de l'environnement. La Commission a également approuvé le plan général du *Rapport*¹ et adopté le Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel (le Plan stratégique)², qui contient un calendrier indicatif du processus de préparation du *Rapport*.
2. La Conférence de la FAO, à sa trente-sixième session, a appuyé la demande formulée par la Commission qui souhaitait élaborer le *Rapport* dans le cadre de son plan de travail convenu³.
3. À sa première session, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail) de la Commission a notamment examiné la situation d'avancement du *Rapport*⁴ et envisagé la possibilité de commencer à lui donner des suites.
4. Le présent document examine les progrès accomplis dans le cadre de la préparation du *Rapport* depuis la dernière session de la Commission. Il présente les activités et les financements requis pour achever le *Rapport*. À la lumière des observations et des recommandations du Groupe de travail, des orientations sont demandées à la Commission sur la marche à suivre pour achever le *Rapport* et sur les perspectives de mise en place d'un mécanisme permettant de lui donner des suites.

II. PROCESSUS PRÉPARATOIRE

5. La FAO a continué de confier à la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts le rôle de centre de coordination mondiale pour la diversité biologique forestière et pour la préparation du *Rapport*, en collaboration avec les autres organisations internationales compétentes.
6. Les activités liées à la préparation du *Rapport* sont incluses dans le Plan à moyen terme 2010-2013⁵ de la FAO. Elles sont associées aux deux résultats de l'Organisation suivants :
 - E06 - *Les valeurs environnementales des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la foresterie sont mieux exploitées et les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de remise en état des terres dégradées et de gestion des ressources en eau et en faune et flore sauvages sont efficacement mises en œuvre; et*
 - F03 - *Les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.*

¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 50.

² CGRFA-12/09/Rapport, Annexe G, IV. Ressources génétiques forestières.

³ C 2009 REP, paragraphe 77.

⁴ CGRFA-13/11/12.

⁵ Le Plan à moyen terme 2010-2013 de la FAO et le Programme de travail du budget 2010-2011 ont été approuvés par la Conférence de la FAO en 2009. Un document révisé pour le prochain exercice biennal doit être présenté à la Conférence de la FAO, à sa trente-septième session, en juin 2011: Plan à moyen terme 2010-2013 (*révisé*) et Programme de travail du budget 2012-2013.

7. À sa douzième session ordinaire, la Commission a souligné que le processus de préparation du *Rapport* devait s'appuyer au premier chef sur les rapports nationaux relatifs aux ressources génétiques forestières et tenir compte des études thématiques et des rapports réalisés par des organisations internationales ainsi que des contributions des parties prenantes concernées⁶. Elle a également approuvé le processus conduisant à la mise en forme définitive des Directives pour l'élaboration des rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières et le processus que les pays doivent suivre pour choisir officiellement les points focaux chargés de la préparation des rapports nationaux et communiquer leurs coordonnées à la FAO⁷.

Directives pour la préparation des rapports nationaux qui serviront de base à l'État des ressources génétiques forestières dans le monde

8. Dans le cadre des suites données à la douzième session de la Commission, la FAO a révisé et mis en forme les *Directives pour la préparation des rapports nationaux qui serviront de base à l'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (les Directives)⁸. Pour mettre la dernière main aux Directives, dont le projet avait été présenté à la douzième session ordinaire de la Commission⁹, la FAO a tenu compte des observations recueillies lors de divers séminaires d'experts, y compris les ateliers régionaux, et des observations formulées par des experts nationaux. Les Directives constituent le principal document de référence du processus d'établissement des rapports nationaux. Elles visent à:

- aider les pays à réaliser une évaluation stratégique de leurs ressources génétiques forestières dans le cadre de leurs programmes forestiers nationaux.
- fournir un cadre commun aux rapports généraux que les pays vont établir sur l'état de leurs ressources génétiques forestières, et sur les activités, besoins et priorités en matière de conservation, de développement et d'utilisation durable.
- déterminer les lacunes et les besoins rencontrés dans l'élaboration des politiques nationales, régionales et mondiales et permettre ainsi aux hauts responsables de prendre les mesures voulues, éventuellement par le biais de l'adoption d'un *Plan d'action mondial pour les ressources génétiques forestières*, si la Commission décide qu'un tel plan est nécessaire¹⁰.

Préparation des rapports nationaux

9. La Commission, à sa douzième session, a appelé à fournir une assistance aux pays en développement et à y renforcer les capacités aux fins de la rédaction des rapports nationaux¹¹. La FAO a lancé dans ce cadre ses premières activités d'assistance et de renforcement des capacités. Le *Tableau 1* figurant dans l'annexe du présent document donne un calendrier indicatif des activités entreprises et planifiées et des informations sur leurs implications budgétaires.

10. En mars 2011, la FAO a organisé deux ateliers régionaux, en collaboration avec Bioversity International, afin de donner aux experts nationaux et régionaux les informations et la formation nécessaires pour élaborer les rapports nationaux destinés à servir de base au *Rapport* conformément à l'approche préconisée dans les *Directives*¹². D'autres ateliers régionaux ont suivi pour aider les points focaux nationaux à préparer les rapports nationaux:

⁶ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 49.

⁷ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 50.

⁸ CGRFA/WG-GR-1/11/Inf.1.

⁹ Voir le document, *Preparation of The State of the World's Forest Genetic Resources: Draft Guidelines for Country Reports*, CGRFA-12/09/Inf.14.

¹⁰ Voir le document, *Guidelines for the preparation of Country Reports for The State of the World's Forest Genetic Resources*, CGRFA/WG-GR-1/11/Inf.1, paragraphe 8.

¹¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 52.

¹² CGRFA-12/09/Inf.14.

- en Amérique latine (novembre 2010, Cali, Colombie) en collaboration avec Bioversity International¹³ ;
- dans le Pacifique Sud-Ouest (janvier 2011, Nadi, Fidji) en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)¹⁴ ;
- en Afrique subsaharienne (avril 2011, Nairobi, Kenya) en collaboration avec le Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF), Bioversity International et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique;
- au Proche-Orient (planifié en juin 2011, Hammamet, Tunisie) en collaboration avec le ministère de l'agriculture et de l'environnement tunisien, le Fonds mondial pour la nature, Bioversity International et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Sous réserve de la disponibilité des fonds extrabudgétaires nécessaires, deux autres ateliers seront organisés en Asie centrale et dans les Caraïbes.

11. Les pays pourront s'appuyer sur les projets de plans de travail relatifs à la préparation des rapports nationaux, rédigés pendant les ateliers régionaux mentionnés plus haut, pour formuler des propositions à soumettre aux donateurs et partenaires du développement potentiels, y compris la FAO. Dans certains cas, les programmes forestiers nationaux peuvent éventuellement bénéficier d'une aide de l'Organisation au titre du Fonds du Programme de coopération technique (PCT) pour la mise en œuvre de leurs plans de travail. Les synergies avec les autres projets actuellement conduits par la FAO dans les pays sont préconisées. Toutefois, il convient de trouver sans délai des financements extrabudgétaires supplémentaires si l'on veut fournir à de nombreux pays en développement le soutien dont ils ont besoin pour produire les rapports nationaux.

12. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission exhorte les donateurs et les organisations internationales concernées à fournir des ressources financières extrabudgétaires et un soutien en nature pour la préparation des rapports nationaux, y compris les consultations nationales et régionales. Il a souligné qu'à défaut d'une telle assistance, la soumission des rapports nationaux pourrait prendre un retard important et que la qualité des rapports pourrait en souffrir¹⁵.

13. De plus, le Groupe de travail a insisté sur l'importance revêtue par les consultations de toutes les parties prenantes à l'échelon du pays, pour recueillir et valider les informations nécessaires à la préparation des rapports nationaux et inventorier les lacunes et les besoins en matière de gestion et de conservation des ressources génétiques forestières dans les pays¹⁶.

14. Compte tenu des difficultés soulevées par la préparation des rapports nationaux et de l'aide qui doit encore être mobilisée, le Groupe de travail a recommandé que la Commission reporte la date limite de soumission des rapports nationaux au 1er janvier 2012¹⁷.

15. Étant donné que tout retard dans la nomination des points focaux nationaux pourrait avoir des incidences graves sur la production finale du *Rapport*, les Directives et la demande concernant ces nominations ont été communiquées par divers canaux et à de multiples parties prenantes. Le Groupe de travail a vivement recommandé que la Commission exhorte les pays à nommer leurs points focaux nationaux pour que les rapports nationaux destinés à servir de base à l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde* soient prêts en temps voulu¹⁸.

Réalisation d'études thématiques de référence

¹³ CGRFA/WG-FGR-1/11/Inf.3.

¹⁴ CGRFA/WG-FGR-1/11/Inf.4.

¹⁵ CGRFA/WG-FGR-1/11/Rapport, paragraphe 15.

¹⁶ CGRFA/WG-FGR-1/11/Rapport, paragraphe 12.

¹⁷ CGRFA/WG-FGR-1/11/Rapport, paragraphe 10.

¹⁸ CGRFA/WG-FGR-1/11/Rapport, paragraphe 14.

16. Tout en soulignant l'importance des rapports nationaux pour la préparation du *Rapport*, la Commission, à sa douzième session ordinaire, a envisagé la possibilité de réaliser des études thématiques, dans la mesure des ressources disponibles, dans les domaines où les informations et les connaissances sont insuffisantes et lorsque les questions sont traitées de façon générale¹⁹. En collaboration avec Bioversity International et le CIRAF, la FAO a entamé la réalisation d'études thématiques sur les thèmes listés ci-dessous qui ont été sélectionnés et présentés à la Commission, à sa douzième session ordinaire²⁰ :

- *Indicateurs de la diversité, de l'érosion et de la vulnérabilité génétiques forestières;*
- *Comprendre la diversité génétique des espèces tropicales présentes dans les forêts;*
- *Rôle des ressources génétiques forestières en matière d'adaptation à des facteurs biotiques et abiotiques, l'accent étant mis sur le changement climatique;*
- *Utilisation des ressources génétiques forestières pour un développement décentralisé susceptible de faire reculer l'insécurité alimentaire et la pauvreté et d'améliorer les moyens d'existence;*
- *Effets des pratiques de gestion sur la diversité génétique forestière;*
- *Utilisation des espèces autochtones dans la restauration et la gestion de la biodiversité;*
- *Tendances en matière de gestion des ressources génétiques forestières par le secteur privé.*

En mai 2011, la FAO a organisé, en collaboration avec Bioversity International, une réunion qui s'est tenue au Siège de la FAO, à l'intention des coordinateurs et des corédacteurs des études thématiques utilisées pour la préparation de *l'État des ressources génétiques forestières dans le monde*.

Renforcement des systèmes d'information

17. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a également noté l'importance du renforcement des systèmes d'information, notamment le Système mondial d'information de la FAO sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN), pour faciliter la rédaction des rapports nationaux ainsi que l'élaboration du *Rapport*²¹. Grâce à une contribution en nature du Service canadien des forêts, la FAO s'est attelée à la mise à jour des caractéristiques et fonctionnalités de REFORGEN, en vue d'emmagasiner et gérer les informations liées au *Rapport*, en particulier les données fournies par les rapports nationaux. Le nouveau système devrait être opérationnel d'ici à fin 2011.

18. Le Groupe de travail, à sa première session, s'est félicité de l'expansion de REFORGEN et souligné son importance pour le traitement et la gestion des données des rapports nationaux²². Il a insisté sur la nécessité de continuer à développer REFORGEN²³. De plus, il a recommandé que la Commission prenne en compte le besoin de renforcer les capacités des pays en développement en matière d'élaboration des rapports et la possibilité de continuer à développer et utiliser REFORGEN dans le contexte des suites qui pourraient être données au *Rapport*²⁴.

Participation du Comité des forêts et des organisations internationales et régionales compétentes

19. La Commission, à sa douzième session ordinaire, a demandé à certaines organisations internationales et régionales de participer au processus préparatoire. Elle a insisté sur la nécessité de faire participer à l'élaboration du *Rapport* le Comité des forêts de la FAO, la CDB, le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le Fonds international de développement agricole (FIDA), ainsi que d'autres organisations et institutions internationales pertinentes. En outre, elle a souligné qu'il était

¹⁹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 49.

²⁰ CGRFA-12/09/12, Annexe 2.

²¹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 52.

²² CGRFA/WG-FGR-1/11/Rapport, paragraphe 19.

²³ CGRFA/WG-FGR-1/11, paragraphe 13.

²⁴ CGRFA/WG-FGR-1/11, paragraphe 29.

nécessaire de prendre en compte les décisions de la Conférence des Parties à la CDB applicables à ces travaux²⁵.

20. À sa dix-neuvième session, en mars 2009, le Comité des forêts a examiné la préparation du *Rapport*, à laquelle il a donné son soutien, puis il a appelé instamment les États membres à contribuer à l'élaboration de ce rapport en collaboration avec la FAO et les organisations partenaires et a demandé qu'il soit fait expressément mention des ressources génétiques dans la stratégie forestière de la FAO. Les six commissions régionales des forêts de la FAO, qui se sont réunies entre février et juillet 2010, ont donc été informées de la préparation du *Rapport*. À sa vingtième session, en octobre 2010, le Comité des forêts a salué une nouvelle fois le projet d'élaboration du *Rapport* et recommandé à la FAO de poursuivre cette tâche essentielle. Il a également invité les organes directeurs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts à tenir compte, dans le cadre de leurs travaux, des informations et analyses fournies par l'Évaluation des ressources forestières mondiales et le *Rapport*. Enfin, le Comité des forêts a demandé à la FAO de renforcer les capacités dont elle disposait pour répondre aux besoins de la communauté internationale en matière de communication et de partage des informations sur la conservation de la diversité biologique des forêts, par le biais notamment de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, du suivi et de l'évaluation des ressources forestières nationales et du *Rapport*, et a encouragé les pays à fournir, dans la mesure de leurs moyens, des ressources supplémentaires pour soutenir ces initiatives²⁶.

21. La FAO invite les organisations internationales et régionales concernées à participer à l'élaboration du *Rapport*, en rédigeant elles-mêmes des rapports sur les questions relatives à l'état des ressources génétiques forestières et aux pratiques et besoins en matière de gestion.

22. Lors de sa dixième réunion, en octobre 2010, la Conférence des Parties à la CDB a reconnu l'importance de la diversité génétique forestière pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, notamment dans la perspective de faire front aux effets du changement climatique et de renforcer la capacité d'adaptation des écosystèmes forestiers. Dans ce contexte, elle a salué la préparation du *Rapport* et invité les Parties, les différents gouvernements et les organisations compétentes à soutenir ce processus. La Conférence des Parties a également demandé au Secrétaire exécutif de la CDB de collaborer avec la FAO à l'élaboration du *Rapport*, en particulier en participant aux sessions pertinentes de la Commission et de son Groupe de travail²⁷.

23. On peut considérer que l'élaboration des rapports nationaux et les activités conduites au niveau régional et mondial aux fins de la préparation du *Rapport* contribuent de façon non négligeable à la réalisation du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, y compris les objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité, et des objectifs fixés dans la Stratégie mondiale actualisée pour la conservation des plantes 2011-2020, qui a été adoptée à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la CDB. La Commission, à sa douzième session ordinaire, est convenue « d'assumer un rôle moteur en matière de définition et d'utilisation d'objectifs et indicateurs relatifs à la biodiversité en rapport avec les travaux de la Commission ». Des informations sur les objectifs et indicateurs internationaux relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture sont fournis dans le document intitulé: *Objectifs et indicateurs internationaux relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*²⁸.

24. La FAO et le Secrétariat de la CDB coordonnent leurs actions afin d'aider les pays et les régions à collecter et communiquer des informations, tout en évitant les doublons indésirables, moyennant un partage des données et une collaboration dans le cadre d'ateliers régionaux consacrés à l'élaboration des rapports nationaux. La préparation des rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières devrait être intégrée dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, car le processus préparatoire peut être considéré à la fois comme

²⁵ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 51.

²⁶ COFO/2010/REP Paragraphes 15 – 18.

²⁷ Conférence des Parties à la CDB - Décision X/36 Paragraphes 8, 9, 10 et 11.

²⁸ CGRFA-13/11/18.

une activité de planification stratégique et comme un outil permettant d'améliorer l'évaluation et la gestion durable d'une composante importante de la diversité biologique forestière dans les pays. Le processus, en fournissant la possibilité de susciter et de stimuler l'intérêt de parties prenantes très diverses et de rendre compte de l'état de la biodiversité forestière dans le pays, cadre également avec la mise en œuvre nationale du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, y compris la réalisation des objectifs d'Aichi, et peut être considéré comme une contribution à celui-ci.

Examen du rôle du groupe d'experts des ressources génétiques forestières

25. À sa douzième session ordinaire, la Commission a recommandé, lors de la création de son Groupe de travail, que le Directeur général de la FAO examine, en coopération avec le Département des forêts et le Comité des forêts, le rôle du groupe d'experts des ressources génétiques forestières, compte tenu de la création du Groupe de travail et de son mandat au sein de la Commission²⁹.

26. À sa vingtième session, en octobre 2010, le Comité des forêts a pris connaissance d'une analyse relative au rôle du groupe d'experts des ressources génétiques forestières³⁰. Étant donné les natures et les rôles différents et complémentaires des deux organes, le Comité des forêts a recommandé à la FAO de conserver le groupe d'experts tout en veillant à assurer une coordination efficiente et efficace de ses travaux avec ceux du nouveau Groupe de travail. Les rôles respectifs de chaque organe pourraient faire l'objet d'un examen à l'occasion d'une prochaine session du Comité³¹.

III. PROCHAINES ÉTAPES

Analyse des rapports nationaux et rédaction finale du Rapport

27. Les rapports nationaux devront impérativement être communiqués en temps voulu, de manière à laisser suffisamment de temps pour procéder à l'analyse et à la synthèse de leur contenu en vue de l'élaboration de l'*État des ressources génétiques forestières dans le monde*. Il devient urgent de trouver des financements extrabudgétaires pour fournir à de nombreux pays en développement le soutien dont ils ont besoin pour produire leur rapport national. L'analyse et la synthèse des informations fournies par les rapports nationaux seront facilitées par les fonctionnalités améliorées de la base de données mondiale sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN).

28. À partir des rapports nationaux reçus, des rapports issus des réunions régionales, des documents présentés par des organisations internationales et des études thématiques de référence qui auront été réalisées, la FAO préparera un projet de *Rapport* d'ici à fin 2012. Les chapitres de la première version du projet seront révisés par des experts au fur et à mesure de leur rédaction. La version révisée sera communiquée pour examen au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières, à sa deuxième session, avant la présentation du projet de *Rapport* à la Commission, à sa quatorzième session ordinaire. La Commission envisagera peut-être de lancer l'*État des ressources génétiques forestières mondiales* à l'occasion d'une conférence technique internationale sur les ressources génétiques forestières qui pourrait examiner les suites éventuelles à lui donner.

Suites à donner au Rapport

29. Le *Plan stratégique 2010-2017 pour la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel* de la Commission prévoit en 2013 la conduite de consultations régionales pour déterminer les domaines d'action prioritaires. Dès qu'elle aura reçu un nombre suffisant de rapports nationaux, la FAO organisera des réunions régionales afin de définir les actions

²⁹ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphes 55 et 57.

³⁰ COFO/2010/7 Annexe 3.

³¹ COFO/2010/REP Paragraphe 40.

prioritaires et de recenser les besoins régionaux et les situations d'urgence régionales et mondiales. L'objectif final de ces réunions régionales sera de dégager un consensus sur la définition des actions prioritaires.

30. À sa première session, le Groupe de travail a noté que la préparation des rapports nationaux pouvait être considérée à la fois comme une activité de planification stratégique et comme un outil permettant d'améliorer l'évaluation et la gestion durable des ressources génétiques forestières³². L'élaboration des rapports nationaux offre la possibilité de procéder à une évaluation nationale de l'état des ressources génétiques forestières et des résultats obtenus en matière de conservation et d'utilisation durable de ces ressources et elle permet de repérer les lacunes et les besoins et de définir les activités susceptibles d'y remédier ou d'y répondre.

31. Le Groupe de travail a insisté sur la nécessité de donner des suites au lancement du *Rapport* et noté qu'il pourrait s'agir par exemple de plans d'action nationaux, régionaux et mondiaux. Il a recommandé que toute suite que la Commission pourrait envisager de donner soit articulée sur des programmes nationaux, régionaux et mondiaux existants. Il a aussi recommandé que la Commission approfondisse sa réflexion sur la forme et le contenu éventuels d'un Plan d'action mondial dès que l'élaboration du *Rapport* aura atteint un stade plus avancé.

32. Enfin, le Groupe de travail a recommandé que la Commission invite la FAO à continuer à appuyer et intensifier les actions en cours qui promeuvent la conservation et l'utilisation et la gestion durables des ressources génétiques forestières et à renforcer la coopération avec les réseaux et organisations internationales pertinents.

IV. BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

33. Les ressources humaines dévolues aux activités de préparation du *Rapport* comprennent un mi-temps d'un fonctionnaire P-5 de la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts et 10 pour cent du temps de travail d'un fonctionnaire P-5 du Secrétariat de la Commission. Sur la période 2010-2011, un montant total de 376 300 USD a été dépensé ou engagé au titre du Programme ordinaire pour les activités de préparation du *Rapport*. Des ressources extrabudgétaires, d'un montant de 333 000 USD, versées par les gouvernements espagnol, norvégien et suédois, ont été engagées pour organiser un atelier régional dans la région Pacifique et la première réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières, et pour contribuer à la réalisation d'études thématiques.

34. L'équipe travaillant à la préparation du *Rapport* est renforcée par du personnel de la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts, à savoir, un forestier chargé des ressources génétiques (nouveau poste P-4 financé pour moitié au titre du Programme ordinaire et pour moitié par des ressources extrabudgétaires) et un administrateur auxiliaire. Par le truchement du Service canadien des forêts, le Canada apporte un soutien en nature à la mise à jour des caractéristiques et fonctionnalités de la base de données mondiale sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN).

35. Dans la limite des ressources disponibles, la FAO poursuivra les activités prévues pour préparer le *Rapport*, à savoir: l'organisation de deux ateliers régionaux pour épauler les points focaux nationaux (Asie centrale et Caraïbes); l'aide à la préparation des rapports nationaux (différentes régions); l'analyse et la synthèse des rapports nationaux; la rédaction et la révision du *Rapport*; l'organisation de réunions régionales visant à recenser les actions prioritaires, les besoins et les urgences à l'échelle régionale (différentes régions); et la deuxième réunion du Groupe de travail.

36. On trouvera dans le tableau 1 figurant dans l'annexe du présent document un calendrier indicatif et le budget des activités associées au processus pour la période 2010-2013. Certaines activités essentielles à mener durant la prochaine période intersessions n'ont pas encore trouvé de

³² CGRFA/WG-FGR-1/11, paragraphe 17.

financement. Les activités clés et leurs implications budgétaires sont fournies dans le tableau 2 de l'annexe du présent document.

V. ORIENTATIONS DEMANDÉES

37. La Commission souhaitera peut-être:

- i) Exhorter les donateurs et les organisations internationales à fournir des ressources financières extrabudgétaires et des appuis en nature pour la préparation des rapports nationaux, y compris les consultations nationales et régionales;
- ii) Demander instamment aux pays de nommer les points focaux nationaux pour que les rapports nationaux destinés à servir de base à l'*État des ressources génétiques forestières mondiales* soient transmis en temps voulu;
- iii) Encourager vivement les pays à élaborer et transmettre en temps voulu leurs rapports nationaux pour contribuer à l'*État des ressources génétiques forestières mondiales*;
- iv) Demander à la FAO de fournir, sous réserve de la disponibilité de fonds, des ressources suffisantes au titre du Programme ordinaire pour la préparation de l'*État des ressources génétiques forestières mondiales*, y compris l'élaboration des rapports nationaux;
- v) Inviter les pays à intégrer la préparation des rapports nationaux en temps voulu ainsi que toutes les suites qui seront données, dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité;
- vi) Demander à la FAO de préparer à partir des rapports nationaux un document de synthèse sur les domaines d'action prioritaires destiné aux consultations régionales et demander à son Groupe de travail de passer en revue ces domaines d'action prioritaires lorsqu'il examinera les suites à donner à l'*État des ressources génétiques forestières mondiales*;
- vii) Demander à son Groupe de travail, sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires, de se réunir avant la quatorzième session ordinaire de la Commission, pour examiner le premier projet de rapport sur l'*État des ressources génétiques forestières mondiales* et les domaines d'action prioritaires qui auront été déterminés dans les rapports nationaux et les consultations régionales, étudier et évaluer les divers moyens de donner des suites au rapport et formuler des recommandations à l'intention de la Commission; et
- viii) Demander au Directeur général d'organiser, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires et de l'accord des Membres, une conférence technique internationale pour le lancement de l'*État des ressources génétiques forestières mondiales* et l'examen des suites éventuelles à lui donner et, dans ce contexte:
 - lancer un appel pour qu'un pays hôte puisse proposer le plus tôt possible d'accueillir la conférence technique internationale sur les ressources génétiques forestières;
 - demander à la FAO de préparer un budget détaillé et de le communiquer à ses membres, entamer les pourparlers avec les pays hôtes potentiels et mobiliser des crédits extrabudgétaires;

- lancer un appel auprès des pays donateurs afin qu'ils apportent leur soutien à la préparation et la tenue de la conférence, notamment en facilitant la participation des pays en développement et des pays en transition, soit en fournissant directement une aide en nature ou un financement au pays hôte, soit en mettant des ressources financières à disposition par l'intermédiaire de la FAO; et
- demander à la FAO de préparer l'ordre du jour provisoire de la conférence, et le soumettre à la prochaine session du Groupe de travail pour avis et à la prochaine session de la Commission pour approbation.

ANNEXE

TABLEAU 1: ACTIVITÉS ET CALENDRIER DU PROCESSUS DE PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

ACTIVITÉS	2010				2011				2012				2013				COÛT/BUDGET
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
1. Atelier régional de formation des experts de la région Amérique latine																	Quito (Équateur) 15-19/03/10 30 000 USD (Programme ordinaire)
2. Atelier régional de formation des experts de la région Afrique																	Brazzaville, Congo 25-26/03/10 50 000 USD (Programme ordinaire)
3. Directives pour la préparation des rapports nationaux, disponibles en anglais, arabe, espagnol, français, et russe																	
4. Lettre d'invitation à nommer les points focaux nationaux et à rédiger les rapports nationaux																	
5. Atelier régional d'aide à l'élaboration des rapports nationaux en Amérique latine																	Cali, Colombie 24-26/11/10 30 000 USD (Programme ordinaire)
6. Atelier régional d'aide à l'élaboration des rapports nationaux dans la région Pacifique																	Nadi, Fidji 18-20/01/11 53 000 USD (Fonds fiduciaire)
7. Atelier régional d'aide à l'élaboration des rapports nationaux en Asie																	Kuala Lumpur, Malaisie, 7-9/03/11 48 000 USD (Programme ordinaire)
8. Première réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières																	4-6/04/11 80 000 USD (Fonds fiduciaire)
9. Atelier régional d'aide à l'élaboration des rapports nationaux en Afrique subsaharienne																	Nairobi, Kenya 27-29/04/11 150 000 USD (Programme ordinaire)
10. Atelier régional d'aide à l'élaboration des rapports nationaux au Proche-Orient																	Tunis, Mai 2011 38 300 USD (Programme ordinaire)

11. CRGAA 13																			
12. Ateliers régionaux d'aide à l'élaboration des rapports nationaux en Asie centrale et aux Caraïbes																			Financement recherché: 80 000 USD
13. Aide à l'élaboration des rapports nationaux																			Financement recherché: 1 700 000 USD
14. Réalisation d'études thématiques																			200 000 USD (Fonds fiduciaire)

ACTIVITÉS	2010				2011				2012				2013				SITUATION			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4				
15. Contributions d'organisations internationales																				
16. Développement de la base de données mondiale sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN)																	30 000 USD (Programme ordinaire)			
17. Analyse et synthèse des informations incluses dans les rapports nationaux, les études thématiques et les rapports présentés par des organisations internationales																	Financement recherché: 100 000 USD			
18. Réunions régionales permettant de recenser les actions prioritaires, les besoins et les urgences à l'échelle régionale																	Financement recherché: 450 000 USD			
19. Rédaction et révision du <i>Rapport</i>																	Financement recherché: 100 000 USD			
20. Deuxième réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières																	Financement recherché: 130 000 USD			
21. Quatorzième session ordinaire de la Commission																				
22. Publication du <i>Rapport</i>																	Financement recherché: 400 000 USD			

**TABLEAU 2: FINANCEMENT À TROUVER POUR RÉALISER CERTAINES
ACTIVITÉS ESSENTIELLES DE LA PRÉPARATION DE L'ÉTAT DES RESSOURCES
GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE**

ACTIVITÉ	FINANCEMENT RECHERCHÉ (en USD)
Atelier régional destiné à aider les points focaux nationaux à élaborer les rapports nationaux (Asie centrale) Billets d'avion (16 000 USD) + indemnités journalières de subsistance (15 000 USD) + salles de réunion (9 000 USD)	40 000
Atelier régional destiné à aider les points focaux nationaux à élaborer les rapports nationaux (Caraïbes) Billets d'avion (16 000 USD) + indemnités journalières de subsistance (15 000 USD) + salles de réunion (9 000 USD)	40 000
Aide à la préparation des rapports nationaux en Afrique (30), en Asie (15), en Amérique latine (15), au Proche-Orient (12) et dans la région Pacifique (13) Voyages et indemnités journalières de subsistance (ateliers nationaux) (1 400 000 USD) Consultants (300 000 USD)	1 700 000
Analyse et synthèse (contrats)	300 000
Rédaction et révision du <i>Rapport</i> (contrats)	100 000
Réunions régionales permettant de recenser les actions prioritaires, les besoins et les urgences à l'échelle régionale en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans la région Pacifique et au Proche-Orient Voyages (200 000 USD) + indemnités journalières de subsistance (170 000 USD) + salles de réunion (80 000 USD)	450 000
Deuxième réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières	130 000
Publication du Rapport (Traduction: 200 000 USD, Édition-impression: 200 000 USD)	400 000
TOTAL	3 160 000